

Vers une politique multisectorielle de promotion de la santé et de prévention : le projet du canton de Genève

Colloque cantonal «ÇA MARCHE !»
UNIL Lausanne, 6 février 2016

Dr Pascal Haefliger
Chef du secteur prévention et promotion de la santé
Direction générale de la santé, République et canton de Genève

Prévention structurelle - pour quoi faire ?

À VÉLO, LIBRE COMME L'AIR !

LE VÉLO LIBÈRE LES ARTÈRES

LE VÉLO A TOUT POUR PLAIRE

POURQUOI PAS À VÉLO?
AUJOURD'HUI, J'ESSAIE!

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

www.ge.ch/pourquoi-pas-a-velo

PRO VELO GENEVE



Prévention structurelle - pour quoi faire ?



Le paradoxe de la promotion de la santé et la prévention

« L'état de santé de la population suisse dépend à 60% de facteurs externes à la politique de la santé, comme l'éducation, la sécurité sociale, la situation professionnelle et le revenu, l'environnement ou encore la situation en matière de transports et de logement. »



Rapport Santé 2020 du Conseil fédéral,
Janvier 2013

Et la question qui en découle...

« Comment collaborer efficacement avec les autres politiques publiques ayant un rôle à jouer en matière de promotion de la santé et de prévention ? »

(et ainsi renforcer la prévention structurelle...)

Health in all policies

« La santé dans toutes les politiques est une approche intersectorielle des politiques publiques qui tient compte systématiquement des conséquences sanitaires des décisions, qui recherche des synergies et qui évite les conséquences néfastes pour la santé afin d'améliorer la santé de la population et l'équité en santé. »

*Déclaration d'Helsinki sur la santé
dans toutes les politiques,
2013*



Révision de la politique cantonale de promotion de la santé et de prévention (PSP)

Objectifs :

- Favoriser une approche multisectorielle permettant d'agir sur l'ensemble des déterminants de la santé
 -
- ➔ Donner les moyens à la population de vivre en bonne santé le plus longtemps possible, en prévenant les maladies évitables et les décès prématurés

Engagement politique :

- Lancée par le Conseil d'Etat et annoncée au Grand Conseil en 2014
- Comité de pilotage et Groupe de travail interdépartementaux

Deux étapes (en cours) :

- 1) **Concept cantonal PSP 2030** (stratégique)
- 2) **Plan d'action cantonal** 2017 - 2020 (opérationnel)

Concept cantonal PSP 2030 (projet)

Objectifs

- Fixer les lignes directrices du canton pour les 15 prochaines années
- Développer une compréhension commune du domaine de la PSP
- Clarifier les rôles des différents acteurs
- Favoriser une approche intersectorielle
- Servir de document fédérateur et de base stratégique pour les prochains plans d'action

Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030

Version de travail du 18 novembre 2015



Concept cantonal PSP 2030 (projet)

Aspects « novateurs » :

- Centré sur l'être humain, ses besoins tout au long de sa vie, et l'ensemble des déterminants modifiables de sa santé
- Favorise une approche positive de la santé (facteurs de protection, ressources interpersonnelles, etc)
- Développé selon une approche participative (actuellement en consultation auprès de l'ensemble des partenaires cantonaux)
- Structuré autour d'une vision, d'une mission, de six principes directeurs et de huit axes stratégiques

8 axes stratégiques au cœur du Concept

PHASES DE VIE

Naissance / Enfance/ Jeunesse

Adulte/vie active/parentalité

Vieillesse

Milieus de vie

Axe 1

Un environnement propice à un mode de vie sain et exempt de risques pour la santé

Axe 2

Un contexte socio-économique favorable à la santé

Axe 3

Une population informée sur les moyens d'agir en faveur de sa santé

Public-cible

Axe 4

Des enfants qui naissent, se développent et atteignent l'âge adulte dans des conditions favorables à la santé

Axe 5

Un environnement professionnel sain

Axe 6

Bien-être et qualité de vie dans le vieillissement

Prestations

Axe 7

Un système de santé performant en matière de promotion de la santé et de prévention

Cadre légal

Axe 8

Un cadre légal et réglementaire favorable à la santé

DOMAINES D'INTERVENTION

Plusieurs priorités par axe stratégique - exemples

Axe 1: Un environnement propice à un mode de vie sain et exempt de risques pour la santé

- Promouvoir un aménagement du territoire propice au bien-être et à un mode de vie sain
- Réduire les risques sanitaires liés à l'exposition à des substances toxiques, des agents infectieux ou d'autres facteurs de risque environnementaux

Axe 4: Des enfants qui naissent, se développent et atteignent l'âge adulte dans des conditions favorables à la santé

- Garantir des conditions de naissance favorables à la santé
- Favoriser le développement des compétences intellectuelles, psychosociales, affectives et professionnelles
- Protéger les enfants et les jeunes des risques pour leur santé

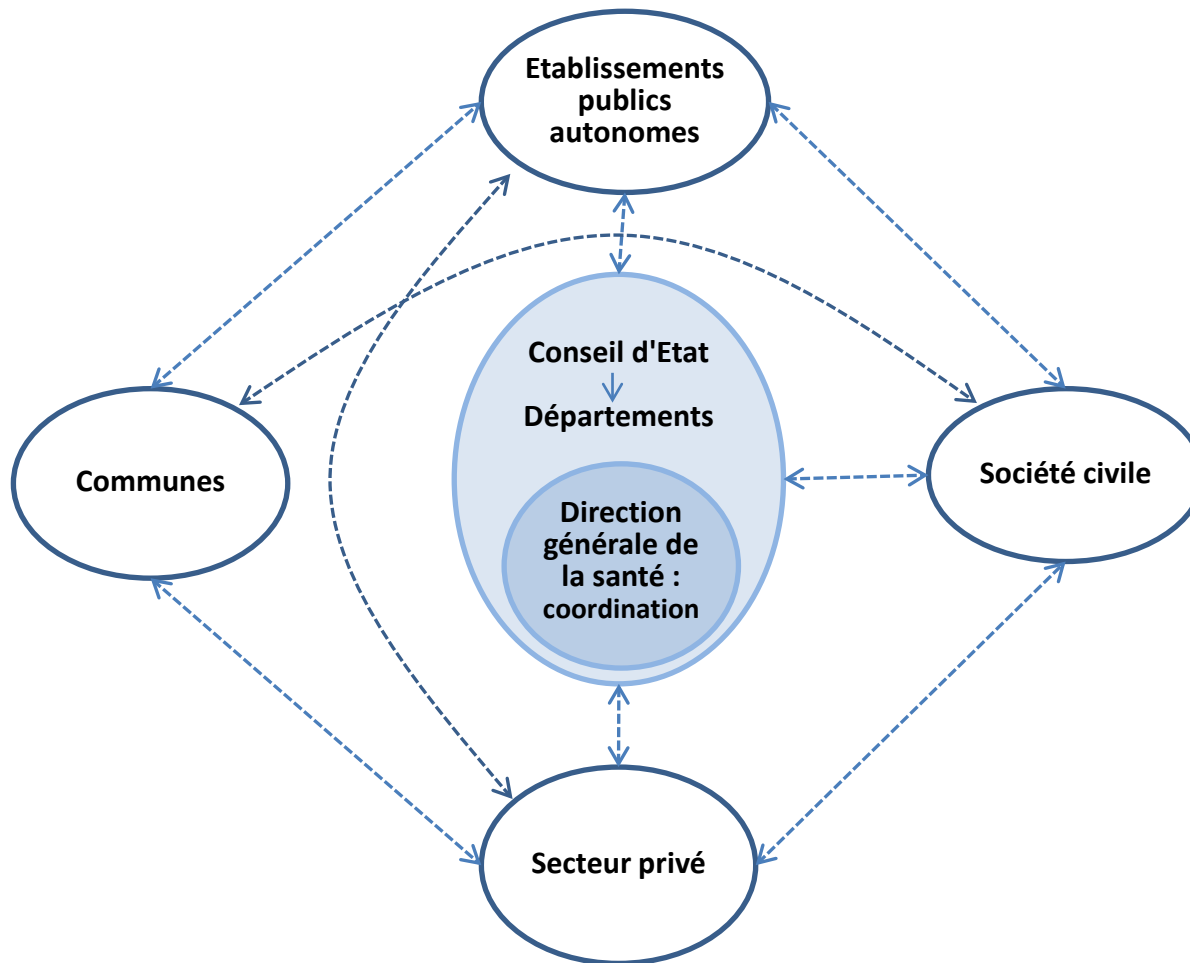
Politiques publiques concernées

Politiques publiques concernées	Axes stratégiques*							
	1	2	3	4	5	6	7	8
A Formation		X	X	X	X	X	X	X
B Emploi, marché du travail		X	X		X			X
C Action sociale		X	X	X		X		X
D Personnes âgées	X	X	X			X		X
E Handicap		X	X	X		X		X
F Environnement	X		X					X
G Aménagement et logement	X	X	X	X	X	X		X
H Sécurité et population		X	X	X		X		X
I Justice	X	X		X	X	X	X	
J Mobilité	X		X	X		X		X
K Santé	X	X	X	X	X	X	X	X
L Economie		X						X
M Finance et impôts		X						
N Culture, sports et loisirs	X	X	X	X		X		X
O Autorité et gouvernance	X	X	X					X
P Activités de support et prestations de moyen	X	X	X		X			
Q Energie	X		X					X

* 1. Environnement, 2. Contexte socio-économique, 3. Population informée, 4. Périnatalité, enfance et jeunesse, 5. Environnement professionnel, 6. Vieillesse, 7. Système de santé, 8. Cadre légal



Un vaste réseau d'acteurs



Prochaine étape - développement d'actions concrètes

Processus :

- 8 groupes de travail étatiques
- Evènement participatif incluant l'ensemble des partenaires cantonaux
 - « Forum ouvert », intelligence collective, 28-29 avril 2016
 - Comment traduire les 8 axes stratégiques en actions concrètes ?
- « Arbitrage » financier et politique

➔ Plan d'action cantonal PSP 2017 – 2020

S'il ne fallait retenir que 4 messages...

- La prévention structurelle est essentielle
- Elle peut être favorisée par une approche multisectorielle de promotion de la santé et de prévention, impliquant l'ensemble des politiques publiques influençant notre santé
- Le canton de Genève est en train de réviser sa politique cantonale PSP dans ce sens
- Son plan d'action devrait être mis en œuvre à partir de 2017

Pour plus d'informations:
www.ge.ch/concept-psp



Remerciements au comité de pilotage et au groupe de travail interdépartementaux, ainsi qu'aux collaboratrices du secteur Prévention et promotion de la santé